



## Communiqué de presse

La Fédération Nationale des Éducateurs de Jeunes Enfants (F.N.E.J.E.) a tenu son assemblée générale annuelle le 27 mars 2010 à Paris. A cette occasion, Monique Mislin a transmis la présidence à Corinne Chaillan, éducatrice de jeunes enfants en PMI (protection maternelle et infantile) dans les Alpes-Maritimes. Les membres du Conseil d'Administration National (représentants des associations départementales) et Monsieur Mella, nouveau délégué national de la fédération, développent leur énergie pour faire avancer la réflexion autour de la petite enfance. Forte de son millier d'adhérents et de plus de 30 associations départementales, la FNEJE est actuellement très présente dans les débats autour de la petite enfance. Elle agit pour faire reconnaître les compétences des éducateurs de jeunes enfants. Monique Mislin, en tant que présidente a œuvré pendant 5 ans pour que la FNEJE participe au plus haut niveau politique à l'émergence d'une identité affirmée et elle s'est attachée avec son conseil d'administration à défendre les valeurs essentielles des missions éducatives auprès des jeunes enfants. Corinne Chaillan a déclaré suite à son élection au poste de présidente : "La richesse de la vie de nos associations départementales et le dynamisme des éducateurs de jeunes enfants de part et d'autres en France m'encouragent à continuer le travail entrepris et je m'appliquerai à être votre relais."

Engagée dans plusieurs actions : Collectif « Pas de bébé à la consigne ! », gratification des stagiaires, reconnaissance du diplôme niveau Bachelor, MP4 Champs Social (Mouvement Pour une Parole Politique des Professionnels du Champs Social), la FNEJE n'a pas pour autant laissé de côté son rôle d'observatoire et de réflexion pour enrichir et parfaire le travail auprès des enfants et des familles. Aussi, l'organisation de journées de formations pour rassembler les acteurs de terrain reste une tâche importante. Les prochains rendez-vous sont donnés pour les JER dès fin avril sur le thème de « l'éveil culturel et le spectacle vivant pour les jeunes enfants » (pour tout renseignement cf. site de la FNEJE [www.fneje.fr](http://www.fneje.fr)).